



Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 056-215601014-20240329-DEL1720240328-DE

Subvention d'équilibre au CCAS – année 2024

DEL17_2024_03_28

En exercice : 20
Présents : 16
Votants : 20

Le vingt-huit mars deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Languidic s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

Présents : MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Eric, DUPUY Typhenn, DE KERIZOUET Isabelle, LE GALLIC Christine, GUEGAN Christian, FEBRAS José, JEGOUX Thomas, CHOINIÈRE Katell, HERVO Ewen, BOULOUARD Eric, TROTTIER Stéphane, VALPERGUE DE MASIN Olga, PURENNE Myriam.

Etaient absents excusés : PROD'HOMME Anne-Sophie, LE CAPITAINE Anne-Cécile, ANN Véronique, PENNANEAC'H Mélanie.

Pouvoirs : PROD'HOMME Anne-Sophie donne pouvoir à DUPUY Typhenn, LE CAPITAINE Anne Cécile donne pouvoir à JEGOUX Thomas, ANN Véronique donne pouvoir à PURENNE Myriam, PENNANEAC'H Mélanie donne pouvoir à BOULOUARD Eric.

Le secrétariat a été assuré par : HERVO Ewen.

Rapporteur : Monsieur LE GAL

L'adjoint informe l'assemblée

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Sur proposition de la Commission Finances – Ressources humaines – Vie Economique du 12 mars 2024,

Considérant que le budget du CCAS ne dispose pas de recettes suffisantes pour lui permettre d'équilibrer son budget,

➤ **APPROUVE** le versement d'une subvention d'équilibre de 345 000€ au Centre Communal d'Action Sociale, au titre de l'année 2024.

La dépense correspondante est inscrite à l'article 657362 du Budget principal.

ADOPTÉ : à 20 voix pour.

Fait à LANGUIDIC le 29 mars 2024

Le Maire



Laurent DUVAL